Comité Départemental d'Etude et de Sport Sous-Marin du Cantal

Maison des sports
130 av du Général Leclerc
15000 AURILLAC

FFESSM CANTAL | 15

Règlement de la Course de Nage Avec Palmes

Ronde de Mallet, Trophée Guy Ledu
Championnat Régional EAU LIBRE AURA de nage avec palmes

Barrage de Grandval-Garabit

Dimanche 22 mai 2022

La présente compétition est encadrée par le Règlement Sportif Nage avec Palmes présent sur le site https://nap.ffessm.fr/documents/202012152020-reglement-sportif-de-nage-avec-palmes-version-2020-01-cdn-12-2020.pdf , ainsi que la circulaire technique N°51 de mai 2014 relative au « Règlement des compétitions OPEN ». (https://www.ffessmcif.fr/wp-content/uploads/2018/07/Circulaire-compétition-OPEN.pdf)

2 courses sont proposées :
1 tour : **2,5 km**
2 tours : **5 km**

1. Modalité d'inscription

La compétition est ouverte aux :

- Licenciés FFESSM, courses Fédérales : http://nap.ffessm.fr inscriptions clôturées le vendredi 20 mai 2022 à 12h.
- Autres licenciés (Fédérations membres du Cnosf, en lien avec les activités nautiques : liste en annexe), course Open : Inscription sur place

1. Règlement

Les nageurs participant aux courses devront porter obligatoirement :

- **le port d'une combinaison isothermique est obligatoire, quelque soit la température de l'eau.**
- Des palmes (monopalme ou bi-palmes) et un tuba
- Les **supports** sont autorisés et seront classés à part

Les mineurs devront être obligatoirement licenciés FFESSM et inscrits par leur club. Aucune inscription individuelle ne pourra être prise en compte pour eux. Ils ne seront **pas** autorisés à participer à cette compétition si la température de l'eau est **inférieure à 10°c**.

Dossier à présenter au secrétariat :

- Licence 2022
- Certificat médical :

Pour les **licenciés FFESSM**, le CACI ou certificat médical inférieur à 3 ans avec la mention de non contre-indication à la pratique de la nage avec palmes en compétition et l'attestation médicale de l'année en cours.
Pour **les autres**, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage avec palmes en compétition inférieur à 12 mois.

- Assurance :

Pour les **licenciés FFESSM**, une attestation d'assurance loisir 1 minimum
Pour les non licenciés FFESSM, une assurance individuelle assistance, **à défaut** un **OPENPASS** sera proposé sur place pour 5€.

- Autorisation parentale pour les mineurs.

- Un dossard vous sera remis et sera à coller sur le haut du tuba ou sur l'avant du support .

2. Chronométrage
Le chronométrage sera manuel.

3. Parcours
Voir plan en annexe

4. Infrastructures
- Des installations sanitaires avec douche sont disponibles sur place.

5. Frais d'inscription
- Pour les licenciés FFESSM, les frais d'inscriptions s'élèvent à 10€.
- Pour les non licenciés, 10€ + OPENPASS 5€

6. Les Catégories
Il n'y aura pas de classement différencié mono et bi-palmes

Courses Fédérales

Course 2,5 Km – course réservée aux minimes

Course 5 Km sans support
Toutes les catégories seront récompensées, conformément au règlement sportif et en fonction du nombre de concurrents par catégorie, l'organisateur se réserve le droit de fusionner des podiums

Junior : cadet et junior : 14- 17 ans
Senior : 18 - 34 ans

Masters : M1 : 35-44 ans M2 : 45-54 ans M3 : 55-64 ans M4 : + 65 ans
Le vainqueur de chaque catégorie sera **champion Régional** EAU LIBRE AURA de nage avec palmes.
Trophée Guy Ledu pour le 1er homme et la 1ère femme toutes catégories confondues

Courses OPEN

course 2,5 km avec et sans support et course 5km avec support

- sans support : podium homme et podium femme toutes catégories confondues Trophée Guy Ledu pour le 1er homme et la 1ère femme
- avec support : 1er homme et 1ère femme toutes catégories confondues.

7. Règlement spécifique "COVID".

En fonction de la situation sanitaire présente au moment de l'organisation de l'événement, le protocole sanitaire pourra être allégé ou renforcé, il est daté et sera affiché si nécessaire.

8. Concurrents

Les concurrents sont tenus :

- De connaître le règlement sportif des compétitions (consultable sur le site CNNP https://nap.ffessm.fr/documents/202012152020-reglement-sportif-de-nage-avec-palmes-version-2020-01-cdn-12-2020.pdf ainsi que le règlement particulier de cette compétition à laquelle ils participent,
- De respecter scrupuleusement les règles de sécurité durant les échauffements et les compétitions,
- De respecter le plan du parcours,
- De suivre toute recommandation faite par le juge arbitre et le Collège des Juges de la compétition,
- Un nageur qui abandonne doit sortir de l'eau en suivant les instructions du juge arbitre. Il en est de même lorsque la course est terminée,
- De s'interdire toute incivilité ou propos diffamatoire envers les autres concurrents, les autres chefs d'équipe, les membres du collège des juges, les membres et techniciens de la CNNP et les organisateurs,
- De s'inscrire à la compétition via le site https://nap.ffessm.fr ou sur place pour la Course Open

9. Respect de l'environnement

La **Ronde de Mallet, Trophée Guy Ledu** adhère à la charte **Eco-manifestations Sportives en Auvergne Rhône-Alpes** et s'engage sur les 5 points suivants :

- Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles
- Consommation et production responsables
- Sensibilisation et éco-communication
- Transport et mobilité durable & energie
- Responsabilité sociale du sport et solidarité

Les organisateurs informeront les participants (coureurs, public) sur ces engagements.
Les organisateurs et les participants (coureurs, public) sont tenus de respecter ces engagements.

10. Droit à l'Image

Le Club organisateur pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'événement.
Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.

11. Déroulement de l'épreuve

Dimanche 22 mai 2022

8h30	Ouverture du secrétariat, distribution des dossards
9h30	Briefing des juges et de l'organisation des services de sécurité
9h45	Fermeture du secrétariat
10h00	Fermeture du plan d'eau à la navigation (cirque de Mallet)
10h05	Briefing des nageurs
10h10	Mise à l'eau pour échauffement
10h30	Départ simultanément pour toutes les courses et toutes les catégories
12h30	Fin de la course, réouverture du plan d'eau à la navigation
13h00	Remise des prix classements fédéraux, Championnat AURA et Trophée Guy Ledu
13h30	Collation sur place avec des produits du terroir

12. ANNEXES

Fédérations membres du Cnosf, en lien avec les activités nautiques :

- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française du Sport Adapté
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
- Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre

Parcours